



Conseil d'administration du 27 janvier 2026

Délibération n° 26/10

Approbation d'une convention de prêt à usage d'un piano Schimmel 208

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier,

Le conseil d'administration, convoqué le 13 janvier 2026, s'est réuni sur invitation de la présidente.

#### VU

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle ;  
Vu les articles 1875 et suivants du Code civil relatifs au prêt à usage (commodat) ;  
Vu le courrier de Mmes Anaïs et Marion QUINTIN, héritières de M. Jean-Michel QUINTIN, pianiste jazz amateur, par lequel elles expriment la volonté de mettre à disposition de l'établissement, à titre gratuit et sans transfert de propriété, un piano Schimmel modèle 208, numéroté 279.59 ;

La présidente,

#### EXPOSE

Par courrier adressé à la présidente du CRR 93 Jack Ralite, Mmes Anaïs et Marion QUINTIN, héritières de M. Jean-Michel QUINTIN, pianiste de jazz amateur, ont exprimé leur volonté de mettre à disposition de l'établissement, à titre gratuit et sans transfert de propriété, un piano Schimmel modèle 208, numéroté 279.59.

Ce geste s'inscrit dans le désir formulé par M. Jean-Michel QUINTIN que ce piano soit utilisé après sa disparition dans un établissement qui ouvre ses portes à tous, afin qu'il serve à la découverte et à l'apprentissage de la musique, sa passion.

Considérant que ce prêt s'inscrit dans l'esprit de transmission, de partage et de valorisation de la pratique musicale, conforme aux missions pédagogiques et culturelles du CRR 93 Jack ralite ;

Considérant que les prêteuses ont clairement exprimé leur souhait de conserver la propriété de l'instrument et d'envisager sa restitution lorsque leur situation personnelle le permettra ;

Considérant l'intérêt pédagogique et artistique que représente la mise à disposition de cet instrument pour les élèves et les enseignants de l'établissement ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré ;

#### DÉCIDE

**Article 1 :** d'accepter le prêt du piano Schimmel modèle 208, numéroté 279.59, de la part de Mmes Anaïs et Marion QUINTIN.

**Article 2 :** d'autoriser madame la présidente du CRR 93 Jack Ralite à signer la convention de prêt à usage (commodat) s'y rapportant.

**Article 3 :** de préciser que le prêt est consenti à titre gratuit, sans transfert de propriété, pour une durée déterminée, et exclusivement aux fins d'activités pédagogiques et artistiques du CRR 93 Jack Ralite.

**Article 4 :** de notifier la présente délibération aux prêteuses.

Membres	16
Votants	7
Suffrages exprimés	13
Votes pour	13
Votes contre	0
Abstention	0

La présente délibération mise au vote est :

Adoptée

Rejetée

Fait à Aubervilliers, le 27 janvier 2026

Zakia Bouzidi  
Présidente du conseil d'administration

